



PRÉFET  
DE LA MAYENNE

*La vigilance de chacun renforce la sécurité de tous*

## Fiche organisateur à destination du maire

Fiche de renseignements pour les rassemblements regroupant moins de 1500 personnes en simultanée (public et organisateurs)

### LA MANIFESTATION

Organisateur (nom, coordonnées postale et téléphonique, courriel)	
Nom et nature de l'événement	
Lieu de l'événement (adresse – en extérieur ou intérieur – espace clos ou non) <i><b>Joindre un plan détaillé</b></i>	
Dates et horaires de l'événement	
Capacité d'accueil du site	
Nombre de spectateurs attendus sur site	
Effectif maximal attendu simultanément	

## LA SÉCURITÉ

<b>Correspondant/référent sécurité (organisation)</b> (nom, coordonnées, mail , téléphone portable)	
<b>Équipe organisatrice et bénévoles</b> - Nombre de bénévoles et horaires de présence - Missions des bénévoles - Modalités de « briefing » (oral, fiches missions, etc.).	
<b>Service d'ordre (sécurité privée)</b> - Nombre d'agents - Type de prestations à préciser (contrôle visuel, fouilles, palpation, détecteur de métaux)	
<b>Dispositif de filtrage</b> - Nombre d'accès - Horaires d'ouverture des accès - Mode de filtrage	
<b>Dispositif pour empêcher l'arrivée de véhicules</b> - Interdictions de stationnement/circulation (prise d'arrêtés) - Fermeture d'accès/barrières/véhicules bloquants, plots béton, etc.	
<b>Stationnement</b> -Nombre de parkings, nombre de palces (localiser sur un plan)	
<b>Circulation</b> -Neutralisation de voies (préciser lesquelles, à indiquer sur le plan des axes de circulation) -Déviations éventuelles (préciser lesquelles, à indiquer sur le plan des axes de circulation) - Préciser les voies d'accès secours	
<b>Association agréée de sécurité civile</b> - Nom et tél du responsable - Nombre de bénévoles présents - Poste de secours (personnel, matériel, implantation à préciser sur un plan)	
<b>Agents de sécurité incendie (SSIAP)</b> Combien d'agents ?	
<b>Moyens d'alerte et d'évacuation des spectateurs :</b> - Moyens d'alerte (sonorisation,...) - Sorties permettant l'évacuation (si nécessaire, à indiquer sur un plan) - Personnels encadrant l'évacuation	

## MESURES DE POLICE ADMINISTRATIVE

### Mesures prises par l'autorité municipale et/ou le conseil départemental

- interdiction de stationnement
  
- interdiction de circulation
  
- interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique, autorisation de débit de boissons, etc.

## AVIS DE LA MAIRIE

Sur le dispositif prévu :

Consignes éventuelles concernant la sécurité  
de l'événement :

Signature du maire :

